



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2018

### Finances : Le conseil :

- Décide de retenir la société Les Cars Saint-Laurent de Saint-Firmin des Prés (41) pour un contrat de 36 mois pour un montant de 36 344 € TTC pour le ramassage scolaire entre les 3 communes déléguées de Molineuf, Orchaïse et Chambon-sur-Cisse et pour un montant de 2,42 € à 4,40 € TTC (selon le kilométrage effectué) pour les sorties scolaires pédagogiques et l'Accueil de Loisirs.
- Vote une décision modificative budgétaire pour un virement de crédits de fonctionnement de 65 € au chapitre 67 du budget annexe des affaires scolaires.
- Décide d'inscrire une équipe et de prendre en charge les repas des participants au 24<sup>ème</sup> Défi inter-entreprises d'Agglopolys.

**Personnel communal** : Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique territorial permanent à 10,67/35<sup>ème</sup> à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018 pour le service surveillance périscolaire et cantine scolaire et modifie le tableau des emplois permanents,

### Rapport annuel 2017 du syndicat d'eau :

Le conseil prend acte de la transmission du rapport annuel 2017 sur le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable où figurent les indicateurs techniques et financiers sur le prix et la qualité du service public de l'eau qu'il a reçu du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable d'Orchaïse-Molineuf-Santenay.

### Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) :

Le Maire informe le conseil que le 27 novembre 2017, la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires s'est prononcé en faveur de l'inscription de la boucle cyclable n° 21 dite « entre moulins et lavoirs du Val de Cisse » proposée par la Communauté d'Agglomération de Blois et qui traverse la commune.

Conformément aux dispositions des articles L311-1 à 311-6 du Code du sport, le Département de Loir-et-Cher élabore le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (P.D.E.S.I.) relatifs aux sports et activités de nature.

Le conseil donne son accord pour l'inscription au P.D.E.S.I. de la boucle cyclable n° 21 dite « entre moulins et lavoirs du Val de Cisse » et des voies dont la commune est propriétaire sur cette boucle.

### Journée écocitoyenne 2018 :

Le conseil décide d'organiser la journée « écocitoyenne » sur les 3 communes déléguées le samedi 15 septembre 2018 à l'occasion de la journée mondiale du nettoyage.

### Plaque de rue :

Le conseil donne son accord pour l'apposition d'une plaque de rue dénommée « square des anciens combattants d'Afrique du Nord » au square de l'ancien château d'eau d'Orchaïse et prendra en charge les frais de sa réalisation.

Valencisse, le 19 juillet 2018

Le Maire,

Jean-Yves GUELLIER

